



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 1



La Compagnie du Mont-Blanc certifiée selon la norme ISO 9001 : un premier pas vers l'excellence...

Depuis avril 2007, la société Compagnie du Mont-Blanc est certifiée « Qualité », selon les exigences de la norme ISO 9001 (version 2000), pour l'ensemble de ses sites et activités.

La certification de la société a été obtenue à la suite d'un audit effectué fin mars 2007 par l'organisme de certification SGS*, portant sur le système de management de la qualité mis en place et sur les opérations menées sur les sites d'exploitation.

Compte tenu de la taille et de la relative complexité de la Compagnie du Mont-Blanc, un travail de fond important a été réalisé en préparation de cette certification, permettant à la société de franchir, de surcroît avec la manière, ce qu'elle considère n'être qu'une première étape.

La certification initiale de la Compagnie du Mont-Blanc est d'abord la reconnaissance :

- d'une organisation désormais bien en place (la société dans sa forme actuelle est jeune, puisqu'issue des fusions opérées en mai 2002) et de la pertinence de plusieurs décisions et orientations managériales prises ces dernières années ;
- d'une aptitude à délivrer à nos clients une prestation conforme à leurs attentes, dans le respect de la réglementation applicable à nos métiers. Sur ce point, la direction peut compter sur l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise pour la qualité du travail fourni et l'implication de chacun dans ses missions ;
- de notre volonté d'être sincèrement tourné vers le client et de chercher, à travers l'amélioration constante de notre management, à accroître sa satisfaction, seule garantie de la pérennité et de la croissance de notre entreprise.

« Le travail mené jusqu'à présent doit être poursuivi afin d'offrir en toutes situations à notre clientèle une prestation et un service de qualité »

A côté de la Qualité client, la Compagnie du Mont-Blanc démontre aujourd'hui son engagement, d'une part dans la préservation de l'environnement exceptionnel du massif du Mont-Blanc, et d'autre part dans la sécurité au travail de son personnel, en inscrivant ces préoccupations, déjà anciennes et largement couvertes, dans une démarche structurée et exigeante de certification selon les normes ISO 14001 et OHSAS 18001, qui devrait aboutir courant 2008.

La certification, loin d'être une finalité en soi, est synonyme avant tout d'encouragement à poursuivre notre progression vers l'excellence. Le travail mené jusqu'à présent doit être poursuivi afin d'offrir en toutes situations à notre clientèle une prestation et un service de qualité, à la hauteur de ses exigences, à la hauteur du Mont-Blanc. Nous y sommes engagés. Avec déjà de bons résultats. Et bien sûr des sujets d'amélioration, que l'entreprise traite en toute lucidité, en lien avec ses multiples parties prenantes.

Certification n'est pas pour notre entreprise synonyme de certitudes. Elle nous donne tout au plus quelques points d'appui pour construire l'avenir et anticiper les changements majeurs et les défis auxquels sont confrontés notre économie, notre activité, notre vallée. Nous y parviendrons, en développant à tous les niveaux de l'Entreprise un esprit de veille et un engagement responsable.

* Sélectionné par plusieurs sociétés de remontées mécaniques françaises de tout premier plan. SGS est le leader mondial en matière de vérification, de contrôles, d'analyses et de certifications.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 1

La Compagnie du Mont-Blanc SA, basée à Chamonix, est l'une des premières sociétés en France de remontées mécaniques, avec un CA de l'ordre de 50 M€, un effectif moyen de 390 personnes, 1 250 000 journées skieurs en hiver et 1 100 000 visites en été, 40 remontées mécaniques et 2 trains de montagne. Dans le cadre de contrats de concession, elle exerce une activité de service et de transport en montagne, par câble et par trains à crémaillère. Elle opère sur les territoires des communes de Chamonix, Vallorcine et Saint-Gervais et sur 3 domaines skiables de haute altitude dans la vallée de Chamonix (les Grands-Montets, Balme, Brévent-Flégère) et 3 sites d'excursion mondialement célèbres (Aiguille du Midi, Montenvers-Mer de glace et Tramway du Mont-Blanc). Issue d'entreprises anciennes, elle a été créée en 2000 afin d'offrir à ses clients le meilleur service, dans le respect de son environnement social, économique et géographique.

> Pour toute information :

Jean-Marc FARINI – Directeur du département Qualité et relations Clients

Tél : +33 (0)4 50 53 22 75 ou www.compagniedumontblanc.com